AGEFIPH

La reconnaissance du handicap permet d'avoir accès à des dispositifs dédiés aux personnes handicapées comme les services et aides financières de l'Agefiph. Comment savoir si vous pouvez être reconnu handicapé ? Nous vous indiquons les conditions nécessaires.

Pour être reconnu handicapé, il faut :

- Avoir un problème de santé ou une déficience;
- Etre reconnu travailleur handicapé, titulaire de l'Allocation adulte handicapé;
- Etre invalide;
- Avoir une maladie professionnelle ou être victime d'un accident du travail.